

# **CAHIER DES CHARGES**



# Accompagnement à la mise en place d'une installation photovoltaïque en toitures et en ombrières

(Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de Maitrise d'œuvre)

#### 1. Présentation de la SEM Terr'EnR

Dédiée au financement participatif et citoyen des énergies renouvelables, la Société d'Economie Mixte Terr'EnR est née de l'engagement dès 2015 des Vosges Centrales à devenir un Territoire à Energie Positive en 2050, soit un territoire engagé vers l'autonomie énergétique. Cette société, véritable bras armé des collectivités, est la pièce maîtresse de la stratégie énergétique territoriale de massification, qui vise une couverture des besoins par les énergies renouvelables à hauteur de 46% à l'horizon 2030 (contre 23% en 2015)1. Avec le renforcement des moyens d'accompagnement et de planification énergétique, les collectivités souhaitent être à même d'identifier et de valoriser les opportunités énergétiques locales en vue de construire le moteur économique territorial qui soutienne l'émergence du nouveau modèle énergétique.

Créée en décembre 2019, son capital est de 4.6 Millions d'euros, détenu majoritairement par son collège public à hauteur de 71% : la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) (52%), la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire (5%) et la Région Grand Est (13%) ; le collège privé réunissant le Crédit Agricole (2%) aux côtés de la Banque des Territoires (26%), la Caisse d'Epargne (2%), un fonds d'investissement citoyen : Energie Partagée Investissement (<1%) et la Chambre d'agriculture des Vosges (2%).

Avec un spectre d'intervention privilégié sur le territoire des Vosges Centrales et ouvert à l'ensemble des énergies renouvelables, la société s'attèle dans un premier temps au co-développement de plusieurs projets éoliens et photovoltaïques.

L'objectif est notamment de monter en force sur le tiers investissement de projets de grappes solaires photovoltaïques sur toiture de bâtiments.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Objectif affiché dans le SCoT des Vosges Centrales dans sa version révisée de 2019 et repris dans le Plan Climat-Air-Energie Territorial.

#### 2. Présentation du contexte de la commande

### Cadre partenarial

La SEM Terr'EnR est en cours de contractualisation avec la commune de Girancourt pour équiper de panneaux photovoltaïque un de ses bâtiments communaux et son parking (Foncier ciblé en annexe).

L'électricité produite par l'installation sera proposée aux autres bâtiments communaux du secteur ainsi qu'aux sociétés privées de la commune pour stabiliser et sécuriser une partie de leur facture d'électricité. Si le gisement de consommation ne permet pas une rentabilité acceptable avec les subventions CLIMAXION, l'électricité sera valorisée via l'arrêté tarifaire \$21 (vente du surplus).

# 3. Objets de la mission

Cette mission a pour objets:

# PHASE 1: Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage:

Qualification du potentiel

#### PHASE 2: Mission de Maitrise d'œuvre :

- Etudes préalables APD
- Etude projet PRO
- Rédaction du DCE pour l'implantation photovoltaïque
- Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)
- Contrôle des plans d'exécution VISA
- Direction exécution des travaux DET
- Assistance aux opérations de Réception AOR
- Autres phases nécessaire à la réalisation de l'installation ajoutées en option au devis/description de prestations

# 4. Objectifs poursuivis

Plus précisément, les objectifs sont d'accompagner la SEM à :

# Optimiser économiquement le montage financier :

✓ Aide aux choix des subventions en fonction du gisement de consommation présent sur le territoire

# Mettre en place l'installation photovoltaïque durant ces phases de développement:

- ✓ Démarches préalables
- ✓ Constitution du dossier urbanisme
- ✓ Passation des marchés de travaux
- ✓ Etudes projet
- ✓ Suivi des travaux d'exécution
- ✓ Soutien lors de la réception Mise en service

TERR'ENR

#### 5. Données techniques

La SEM Terr'EnR a mené les études techniques suivantes, annexées à cette présente consultation:

- Etude structure
- Etude de production électrique (rapport PVSyst)

Actuellement, la SEM Terr'EnR ne possède pas de données techniques sur le parking concerné.



# 6. Forme juridique du marché

La mission décrite en phase 1 est définit en tranche ferme et la phase 2 est définie en tranche conditionnelle.

Le présent marché inférieur à 40 000 € HT est passé selon une procédure "allégée".

#### 7. Durée de la mission : 12 à 15 mois

Idéalement, la mise en service de l'installation photovoltaïque se réalisera avant fin 2024 - début 2025.

### 8. Attentes sur le contenu de l'offre

- Distinguer dans l'offre de prix les différentes prestations d'accompagnement, en isolant les missions de recherche de subvention;
- Clarifier la nature des livrables ;
- Définir les jalons de paiement en fonction de l'avancement de la prestation.
- Présenter sa compétence en photovoltaïque avec toutes les qualifications requises pour la réalisation de la prestation (assurances, qualification OPQII, ...);
- Exposer ses réalisations de missions similaires à la présente mission ;

#### 9. Choix du prestataire

Le choix du prestataire pour cette mission sera fait sur la base :

- du prix: 40%
- de la qualité de la proposition méthodologique : 30%
- des compétences des personnes intervenantes dans le domaine de la consultation: 30%

#### 10. Date de clôture des offres

A envoyer par mail au plus tard le 12 janvier 2024 12h.



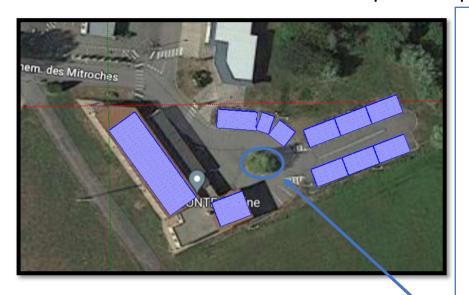
#### TERR'ENR

# Annexe 1 - Foncier ciblé



Foncier ciblé 130 Chem. des Mitroches, 88390 Girancourt

Annexe 2 – Toitures & Ombrières photovoltaïques



# Coordonnées GPS du site :

48.161500, 6.304868

# Capacité photovoltaïque estimée:

141 kWc

# Etat du parking:

Existant

# Valorisation de l'électricité :

Autoconsommation collective ou Vente totale en cours de caractérisation

# Point de vigilance :

Ombrage proche (végétation)